

RÉSOLUTION ADOPTÉE

LORS DE LA QUATRE CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUVIÈME RÉUNION

EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UQO

TENUE PAR CONSULTATION ÉLECTRONIQUE ENTRE LE MARDI

17 FÉVRIER 2026 À 9 h ET LE JEUDI 19 FÉVRIER 2026 À 12 h.

- * 499X-CA-7636 concernant l'octroi de la permanence anticipée au professeur Jean-Charles Andrieu de Levis